

# La punition

Lorsque nous cherchons à éduquer nos enfants ou nos concitoyens, nous faisons couramment usage de punition lorsque nous estimons qu'ils ont contrevenu aux règles ou aux lois. A quels besoins répondent les punitions, fonctionnent-elles comme nous le souhaitons ?

## Qu'attendons-nous de la personne punie ?

En premier lieu, nous espérons qu'elle ne recommence pas. Pour cela, nous voulons lui « donner une leçon ». Nous attendons qu'elle réfléchisse, prenne conscience de ce qu'elle a fait (des conséquences de ses actes, des risques pris) et qu'ainsi elle soit convaincue du bienfondé de la règle et choisisse d'elle-même de ne plus l'outrepasser.

Donc imaginons qu'un enfant exubérant casse un objet dont le parent lui a demandé de prendre soin. Le parent peut par exemple :

- Le traiter de tous les noms
- « Tu casses toujours tout, tu n'écoutes jamais rien »
- Crier
- Confisquer sa console
- Le gifler
- Le priver de sortie
- Stopper son argent de poche
- L'envoyer dans sa chambre
- Sermonner

Pour réfléchir à savoir si ces options sont efficace, je vous propose de faire l'exercice d'imagination suivant (issu de l'atelier des parents / APcomm) :

## Contrôle routier à la suite d'une infraction au code de la route.

Vous êtes au volant de votre véhicule, vous arrivez à un stop, il vous semble qu'il n'y a personne aussi vous choisissez de ne pas marquer l'arrêt. Pas de chance, une équipe de gendarmerie vous interpelle aussitôt. Voici 4 propositions actions possibles du gendarme :

1. « Vous êtes complètement idiot ! »
2. « Je vous confisque définitivement ce véhicule »
3. Il vous sort de force du véhicule, vous passe les menottes et vous embarque
4. « Vous savez que griller un stop est interdit. C'est une question de sécurité. J'aimerais surtout que vous réfléchissiez à ceci, pourquoi y a-t-il un stop ici et qu'auriez-vous fait si un véhicule était arrivé ? »

Que pensez-vous des 3 premières propositions ? Vous incitent-elles à réfléchir sur votre « bêtise », allez-vous ressortir convaincu du bien fondé de la règle et de la sanction ? Qu'êtes-vous en train d'apprendre ?

Il est probable que vous soyez très fâché par l'attitude du gendarme, donc pas en état de « prendre conscience », de « méditer » sur vos actes. Ce que vous allez retenir c'est la peur de vous faire prendre. Il est donc probable que vous développiez vos capacités de dissimulation, la vigilance à l'égard des forces de l'ordre et votre roublardise. L'objectif de vous faire réfléchir à votre acte pour que vous adhérez à la règle est raté.

## **Punitions ou conséquences éducatives ?**

Après l'exercice que vous venez de faire, que pensez-vous des punitions proposées par le parent de l'enfant qui a cassé l'objet ? Comme vous l'enfant sera frustré, fâché, incompris, en colère... Bref rempli d'émotions fortes, pas du tout en état de réfléchir et d'évoluer positivement.

Les punitions utilisent principalement le principe de la privation pour agir, privation d'un objet, d'une liberté ou de l'intégrité corporelle. Elle est basée sur le pouvoir et cherche à atteindre l'autre et à faire mal... Elle s'adresse aux émotions, pas à la réflexion. **La punition s'en prend à la personne.**

Nous constatons aussi dans les punitions citées qu'elles sont décorréliées de l'acte fautif. L'enfant puni va donc ruminer sur les mots méchants dits, sur sa console perdue ou la sortie dont il est privé, pas sur le comportement problématique.

La communication non violente, propose, à la place de la punition, des conséquences éducatives : Expliquer calmement pourquoi ce qu'il a fait est grave ou pourquoi cela vous fâche. Demander à l'enfant comment il s'y prendra à l'avenir et réfléchir au comportement adapté, envisager avec lui les conséquences de son acte et ses responsabilités, discuter de ce qu'il propose pour réparer. **La conséquence éducative est en lien avec le comportement problématique.** Elles doivent être supportables pour la personne et ne pas attaquer son estime de soi.

## **Et si l'évolution de la personne punie n'est pas l'objectif ?**

Nous pouvons également souhaiter que la punition soit bénéfique pour un autre que « le coupable » :

- Nous pouvons vouloir « qu'il paye » pour ce qu'il a fait, ce qui introduit une idée de vengeance. C'est l'apaisement de la victime (parent déçu, propriétaire de l'objet cassé...) qui est recherché.

- Sinon, nous pouvons viser plutôt l'éducation du public, il s'agit alors d'un châtement « pour l'exemple ». Il s'agit alors d'obtenir le respect de la loi non par l'adhésion mais par la peur.

## **Conclusion**

La punition peut fonctionner à court terme (obéissance, soumission), mais elle entraîne l'envie de vengeance, la méfiance envers l'autorité, le mensonge et la mésestime de soi. La punition étant basée sur le pouvoir de l'autorité (adulte, gendarme), elle apprend au fautif qu'il doit se débrouiller pour être à son tour en situation de force, quel qu'en soit le prix !

**Nathalie Wienin**